



EURODAIRY



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme (ISB-2015-1 programme) under grant agreement No 696364



Utilisation
efficace des
ressources



Résilience
socio-
économique



Bien-être
Santé



Biodiversité

RÉDUCTION DE L'UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES : LA MÉTHODE NÉERLANDAISE

approche proactive et tournée vers la filière

Notre société s'inquiète de plus en plus quant à l'utilisation des antibiotiques et du développement d'une résistance aux antibiotiques dans les fermes d'élevage. On parle de résistance quand des bactéries deviennent insensibles aux antibiotiques, ce qui pose des problèmes de contrôle des maladies.

Il est donc très important que les éleveurs laitiers utilisent les antibiotiques de manière responsable et transparente. Le secteur laitier néerlandais a diminué volontairement et avec succès l'utilisation d'antibiotiques en élevage. Leur utilisation a baissé de 48 % entre 2009 et 2016. L'utilisation d'antibiotiques de 2^e et 3^e intention a également été fortement réduite et ceux de 3^e intention sont à présent rarement utilisés.

Depuis 2012, il est obligatoire pour chaque élevage bovin de notifier l'utilisation d'antibiotiques sur la base de données nationale MediRund.

Ces données, associées à du nombre de bovins, permettent de calculer la quantité d'antibiotiques utilisés sur un élevage donné,

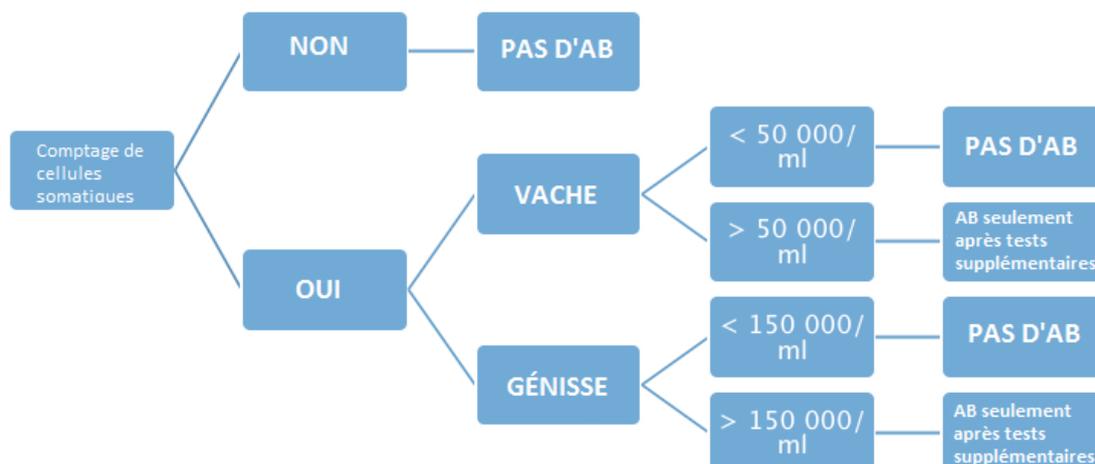
qu'on exprime en termes de dose journalière définie (animal) ou DDDA, (Defined Daily Dose Animal), par animal par an (DD/DJ) au niveau de l'élevage.

Par exemple, un DD/DJ de 2 exprime que, en moyenne, les animaux d'un élevage donné sont traités avec des antibiotiques deux jours par an.

Les niveaux de l'élevage servent à des études comparatives et, s'ils dépassent certains seuils ou niveaux d'action, indiquent qu'une action corrective doit être effectuée. Un code couleur de feux de signalisation est mis en œuvre pour chaque palier, vert (DD/DJ < 4), orange (4-6), qui indique une forte utilisation demandant une attention particulière, et rouge (>6) qui demande une action immédiate.

Si aucune action n'est entreprise et que le DD/DJ demeure trop élevé, le lait ne sera plus collecté comme il est prévu par les conditions d'achat du lait des acheteurs/laiteries.

UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES (AB) AU TARISSEMENT



Période de tarissement sans utilisation préventive d'antibiotiques

Le traitement sélectif au tarissement a été une contribution importante à la baisse de l'utilisation d'antibiotiques.

L'utilisation préventive d'antibiotiques pour les vaches laitières en tarissement n'est plus autorisée. Un vétérinaire peut prescrire des antibiotiques seulement dans le cas où on soupçonne une infection des mamelles après examen diagnostique.

Le protocole se base sur le comptage de cellules somatiques par animal, jusqu'à 6 semaines avant le tarissement.

Si le comptage de cellules est inférieur à 50 000/mL pour les vaches ou 150 000/mL pour les génisses, aucun antibiotique ne peut être utilisé.

Si le comptage de cellules est plus élevé, seul un antibiotique de 1^{re} intention peut être utilisé, en accord avec le programme sanitaire de l'élevage. L'utilisation d'antibiotiques critiques de 2^e et de 3^e intention est soumise à de strictes régulations et est seulement autorisée après des tests supplémentaires.



L'EXPÉRIENCE D'UN ÉLEVEUR SUR l'omission du tarissement

Arnold et Brenda van Dee, qui vivent dans le village d'Yzendoorn (Pays-Bas), élèvent 98 vaches Red Holsteins et 56 génisses.

Leur production annuelle de lait par vache est de 10 363 kg, avec 46,1 g/kg de matière grasse et 38,1 g/kg de Taux Azoté. Le comptage moyen de cellules somatiques est de 90 000 par mL.

Cela fait 5 ans qu'Arnold et Brenda ont choisi d'arrêter de tarir leurs vaches et ils sont très satisfaits des résultats. Ils ont choisi cette stratégie pour diminuer leur DD/DJ. Ils ont tout de même noté quelques inconvénients à cette approche, notamment un colostrum de légèrement moins bonne qualité et une production plus basse chez les vaches en deuxième vêlage.

Cependant, pour le reste des vaches laitières, la production de lait est en moyenne plus élevée et l'intervalle vêlage-vêlage est 30 jours plus bas que la moyenne nationale. Un des avantages de l'omission de la période de tarissement est l'âge plus élevé des vaches de réforme. « Les vaches arrivent à un âge plus avancé car leurs mamelles souffrent moins », déclare Arnold. L'âge moyen des vaches de son élevage est de 4 ans et 7 mois. Les vaches partent en réforme en moyenne à 6 ans et 3 mois après avoir produit 37 624 kg sur leur carrière.

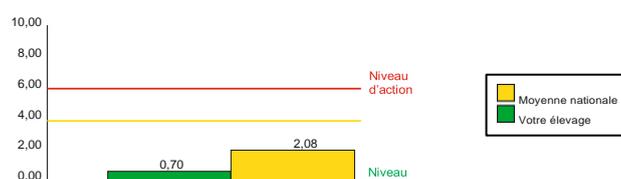
L'élevage d'Arnold et Brenda a un DD/DJ de 0,70 seulement (voir Figure 1). Ils utilisent des antibiotiques pour traiter certains veaux ou des vaches avec rétention placentaire, qui souffrent de dermatite interdigitée ou occasionnellement de mammite.

Le statut sanitaire de leur troupeau est très élevé, sans diarrhée virale bovine (BVD) ni rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR).

L'élevage n'est, de plus, pas soupçonné pour la salmonelle ou la néosporose et a le plus haut statut possible (10) pour la paratuberculose.

Toutes ces informations sont certifiées et les animaux ne sont pas vaccinés.

Figure 1 : DD/Dj de l'élevage van Dee



Arnold a aussi quelques conseils pour les éleveurs laitiers qui envisagent de supprimer la période de tarissement : « Ne pas tarir me fait gagner de l'argent, car j'ai maintenant un DD/DJ bas et un intervalle vêlage-vêlage de 380 jours, plus court que la moyenne ». Les risques tels que la baisse de qualité du colostrum sont, de plus, bien compris. Des mesures de la qualité du colostrum sont effectuées pour que ceux de bonne qualité soient congelés et stockés. Il n'y a également aucune raison d'avoir peur des mammites, car les cas de mammite dans leur élevage ne sont pas plus fréquents que dans les élevages laitiers où les éleveurs tarissent leurs vaches. Arnold et Brenda n'envisagent pas de repasser au tarissement des vaches « sauf en cas de problème majeur, ce sera différent, bien sûr », ajoute Arnold.



CONTACT

Willem Koops
koops@zuivelnl.org